

## honoraires de location

### honoraires de location avec négociation

- locaux d'habitation, mixtes, nus ou meublés

	bailleur	locataire
<b>honoraires de visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail</b>	5,5 % T.T.C. du loyer annuel hors charges, plafonné à : 8 € T.T.C. / m <sup>2</sup> (*)	5,5 % T.T.C. du loyer annuel hors charges, plafonné à : 8 € T.T.C. / m <sup>2</sup> (*)
<b>honoraires de réalisation d'état des lieux d'entrée</b>	2 % T.T.C. du loyer annuel hors charges, plafonné à : 3 € T.T.C. / m <sup>2</sup> (*)	2 % T.T.C. du loyer annuel hors charges, plafonné à : 3 € T.T.C. / m <sup>2</sup> (*)
<b>honoraires d'entremise, de négociation, d'état des lieux de sortie</b>	offerts	X

(\*) selon les textes en vigueur : décret n°2014-890 du 1<sup>er</sup> août 2014, les honoraires sont plafonnés selon la surface habitable et répartis par moitié entre bailleur et locataire

- locaux annexes loués seuls : garages, parkings, caves...

	bailleur	locataire
<b>honoraires</b>	60 € T.T.C.	60 € T.T.C.

### honoraires de rédaction d'actes hors négociation

- **rédaction du bail** : 300 € T.T.C à la charge du demandeur
- **avenant au bail** : 150 € T.T.C à la charge du demandeur
- **état des lieux de sortie** : uniquement à la charge du propriétaire  
 $\leq 50 \text{ m}^2 \rightarrow 62,50 \text{ € H.T.}, \text{ soit } 75 \text{ € T.T.C.}$   
 $> 50 \text{ m}^2 \rightarrow 125 \text{ € H.T.}, \text{ soit } 150 \text{ € T.T.C.}$

siège social : 25 rue de la Monnaie – CS 14021 – 35040 Rennes Cedex

## honoraires de vente

- **honoraires de négociation (pour les locaux à usage d'habitation)**  
les honoraires sont à la charge de l'acquéreur sauf stipulations contraires prévues au mandat, le montant et la répartition sont précisés dans chaque annonce conformément aux textes en vigueur

prix de vente T.T.C. (hors honoraires)	honoraires T.T.C.
moins de 60 000 €	4 500 €
de 60 000 à 139 999 €	6 700 €
<b>dès 140 000 €</b>	<b>4,70 %</b>

- **honoraires de recherche foncière** et montage d'opérations de promotion immobilière : 6 % H.T.

## honoraires de gestion (à la charge du bailleur)

- **maison :** 5,8 % H.T. du loyer hors charges, soit 6,96 % T.T.C.  
*(paiement mensuel)*
- **appartement :** 7 % H.T. du loyer hors charges, soit 8,40 % T.T.C.  
*(paiement mensuel)*

### garantie (en option)

- loyers impayés (GLI) : 2,30 % T.T.C. du loyer toutes charges comprises
- GLI + vacances locatives : 4% T.T.C. du loyer toutes charges comprises

**frais d'arrêté de compte** : 75 € H.T., soit 90 € T.T.C.

**Toutes nos prestations en location et gestion sont déductibles de vos revenus fonciers.**

## honoraires locaux commerciaux

- **rédaction de bail** : 9 % H.T. du loyer triennal à la charge du preneur